



**PROJET PEDAGOGIQUE
DES ACCUEILS COLLECTIFS A CARACTERE EDUCATIF
POUR MINEURS
ASSOCIE A L'ECOLE MATERNELLE DES CLAUZADES
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

L'ACCEM associé à l'école permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles, et offre à l'enfant un nouvel espace de vie et lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies , ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est au centre des préoccupations de toute l'équipe , nous devons l'aider à se construire, se repérer, et l'amener à devenir auteur et acteur de ses loisirs. Ainsi, l'équipe pédagogique mettra tout en oeuvre pour que l'enfant passe des temps de loisirs les plus agréables possibles.

L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant: école, famille.....

Le projet pédagogique de l'ACCEM est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique , les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement. Le projet permet de donner un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne .Le projet pédagogique s'inscrit dans le PEDT et des actions communes avec les enseignants se dérouleront tout au long de l'année

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Equipe d'animation:

1 directrice BEATEP

1 adjointe BAFA

8 animateurs

Personnel de restauration et entretien :5 personnels ATSEM

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance que l'on vous accorde (élus,équipe de direction, parents..)

Le rôle du directeur

Le directeur est l'élément dynamisant de l'équipe d'animation

Il conseille ,aide , impulse des idées nouvelles

Il a un rôle un formateur, il régule l'équipe

Il doit être disponible ,accorder des moments informels pour répondre aux interrogations ,les observer

Le rôle du directeur adjoint

Il travaille **en partenariat** avec la direction et la seconde dans son action.

Il coordonne l'équipe et veille au respect du projet pédagogique.

Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :

de socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propres à l'accueil de loisirs.

De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoirs faire , des capacités de communication et des savoirs théoriques en lien avec la pratique.

D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre son projet et la mise en pratique sur le terrain.

Le rôle de l'animateur

Auprès des enfants

- il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- il sait accepter le refus, solliciter sans forcer.
- il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- il sait mettre une distance de relationnel entre lui et l'enfant.
- Il fait part aux responsables des problèmes survenus au cours de la journée.

Avec ses collègues

- il respecte ses collègues.
- il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- il respecte le travail de l'autre (prestataire de services, personnel de service...)

Avec les parents

- il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- il sait répondre à des demandes d'organisation, à des demandes de renseignements et sait aiguiller vers les personnes concernées.

Fonctionnement de l'équipe

1 réunion 1 fois par semaine qui permet de réguler l'équipe, de gérer des conflits ou divers problèmes, de préparer des activités ou des projets. Ces réunions pourront se dérouler soit uniquement avec une équipe , soit avec les deux équipes (élémentaire et

maternelle).

Mise en place d'évaluations individuelles (2 dans l'année) qui seront des moments d'échanges et de discussion entre la direction et l'animateur. Ces temps permettent de faire un bilan sur les actions mises en place par l'animateur.

- Suivi de formation des stagiaires BAFA en se référant à un protocole défini par un groupe de travail départemental initié par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations



FONCTIONNEMENT

Jours et heures d'ouverture:

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

De 7h30 à 8h15, 11h45 à 13h35

TEMPS ALAE : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h30

Public accueilli:

L'ACCEM accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle des Clauzades

Effectifs :

Jusqu'à 100 enfants

Fonctionnement du matin

De 7h30 à 8h15

Ouverture de l'école et accueil des enfants dans la salle polyvalente sur les coins de jeux.

L'adjointe est chargée de noter l'arrivée des enfants.

Fonctionnement du midi

A 11h45 : Appel dans les classes

Chaque animateur référent va faire l'appel dans sa classe et va au restaurant scolaire.

Temps de repos et sieste

Les petits vont à la sieste avec 4 animatrices.

Les moyens font un temps repos d'environ 1/2 heure avec 3 animatrices (2 jours par semaine et 2 jours en temps de jeux calmes)

Les grands font des jeux calmes avec 2-3 animatrices.

Fonctionnement du soir

16h30 les animateurs vont faire l'appel dans les classes puis sont répartis dans la cour

A 16h45: temps de goûter

17h: mise en place des activités

Certains animateurs proposent des ateliers permanents, les autres sont répartis sur des lieux d'activités ponctuelles et coins permanents.

Agnés est responsable du pointage des départs des enfants dès 16h30.

L'AMENAGEMENT DES ESPACES

Les espaces aménagés doivent permettre à l'enfant de s'approprier les lieux pour s'y sentir bien. Ils doivent lui permettre d'acquérir rapidement les repères indispensables pour toute l'année.

Les salles intérieures :

- La salle atelier est utilisée pour toutes les activités salissantes et pour des activités diverses notamment les jours de pluie.
- La salle polyvalente est utilisée pour les jeux de sociétés, les coins permanents. Elle sert aussi de lieu de temps repos pour les moyennes sections.
- La salle ALAE est utilisée ponctuellement par les enseignants. Le lieu est aménagé en coin poupée et cuisine, et aussi pour les activités et les ateliers.
- Le restaurant scolaire : ce lieu est uniquement utilisé pour la prise des repas
- La salle de la sieste : ce lieu est utilisé pour la sieste

Les lieux extérieurs:

- Le préau est utilisé pour les jeux extérieurs, et jeux sur des tapis
- La cour est aménagée en différents coins de jeux (trotinettes, basket, et jeux divers).
- **Les animateurs peuvent également accéder au site du Centre de loisirs**


Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant

La sécurité affective

- L'animateur devra toujours être disponible et à l'écoute des enfants.
- L'enfant devra être considéré comme individu à part entière à l'intérieur d'un groupe
- L'animateur devra être attentif à l'état de fatigue de l'enfant : fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi....

La sécurité physique

- Les enfants ne devront jamais être laissé seul, sans la surveillance d'un animateur
- L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation , un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- Pendant les activités manuelles , l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants (scie, cutters....)
- Pour les jeux collectifs et les jeux sportifs , l'animateur veillera à adapter le jeu à l'âge et aux capacités de l'enfant (importance de la préparation)
- Pour certaines activités notamment à caractère sportif , l'animateur devra ,en lien avec la directrice de la structure , consulter les textes de réglementation .
- Aux structures de jeux, les animatrices devront s'y trouver avant les enfants.


OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS	CRITERES D'EVALUATIONS
<p>Respect du rythme de l'enfant</p> 	<p>Le repas: le temps repas est une activité à part entière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Education nutritionnelle:découverte des goûts , l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger. • En fin de repas, les animateurs amèneront les enfants à faire le calme. • Les animateurs sensibiliseront les enfants au gaspillage <p>La sieste: Les animateurs prennent leur petit groupe: passage aux toilettes Préparation au sommeil avec la mise en place d'un temps d'écoute de musique,histoires</p> <p>Le temps repos pour les moyennes sections de 30mn (musique , histoire ..)</p> <p>Le temps calme pour les grandes sections: par petit groupe soit à l'extérieur,soit dans des salles: activités calmes,petits jeux ...</p>	<p>Comportement des enfants durant le repas a t'il évolué ? Moins de gaspillage ?</p> <p>Les conditions ont elles été favorables à l'endormissement et au repos ? (locaux, fonctionnement ...)</p> <p>Les enfants arrivent ils à se reposer? A chuchoter? Respect du besoin des autres ?</p>
<p>Favoriser l'écoute de l'autre</p>	<p>Temps repas Les animateurs veilleront à donner la parole à chaque enfant.</p> <p>Temps d'activités L'animateur veillera à ce que les activités se déroulent dans un cadre calme, le respect</p>	





de l'autre
 Les animateurs proposeront des activités en petit groupe
 Les animateurs prendront en compte les propositions de jeux, d'activités ,projets des enfants.

Instaurer des temps de discussion et d'écoute

Mise en place de temps de lectures ou de chants

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS	CRITERES D'EVALUATION
<p>Favoriser l'autonomie des enfants</p> 	<p>Temps repas:</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprendre à se servir seul ou à servir les copains • un enfant référent pour la carafe • apprendre à se servir des couverts • à aller chercher l'eau,le pain • à participer au débarrassage :les enfants rangent les couverts, empilent les assiettes et les verres. • En fin d'année les grandes sections iront manger en élémentaire <p>Temps sieste: L'aménagement et le fonctionnement doivent amener les enfants à se préparer seul (s'installer, prendre doudou, enlever les chaussures ...)</p>	<p>Les enfants arrivent ils à mieux se servir, à utiliser les couverts?</p> <p>Y a t'il eu une évolution dans leur autonomie?</p> <p>Les enfants participent ils à l'installation et rangement du matériel ? Sont ils autonomes pour se déhabiller et ranger les affaires ?</p>

	<p>Temps repos: L'aménagement et le fonctionnement doivent amener les enfants à se préparer seul (s'installer, prendre doudou,ranger ...) Au fur et à mesure les enfants ne prendront plus leur doudou Le temps repos sera plus court en fin d'année et des temps de petits jeux calmes seront mis en place</p> <p>En activités Libre choix des enfants Apprendre à ranger ensemble</p>	
<p>FAVORISER LE "VIVRE ENSEMBLE" et l'éco citoyenneté</p> 	<p>Durant les activités les animateurs veilleront à ce que les enfants respectent leurs camarades et l'adultes.</p> <p>Atelier de coopération autour de divers jeux Atelier recup`art Projet autour des émotions</p> <p>Travail en transversalité dans le cadre du PEDT avec les enseignants Les 5 sens La semaine du goût La grande lessive Carnaval et la fête de l'école Projet parcours motricité Eco citoyen Liaison grande section/CP</p>	<p>Comment choisissent ils leurs activités?</p> <p>Le comportement des enfants a t'il évolué? La gestion des conflits est elle plus simple? Les conflits ont ils diminués ?</p>
<p>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p>	<p>MOYENS</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>

<p>Développer la créativité,l'imaginaire,la motricité fine</p>  <p>Développer la motricité et l'expression corporelle</p>	<p>L'animateur mettra en place des coins d'activités permanents (kapla,légo,dessin...) où l'enfant pourra jouer seul.</p> <p>Mise en place d'activités à thèmes Certains animateurs mettent en place des ateliers permanents: Atelier les petites mains Contes Atelier modelage ,perles Atelier autour de la nature</p> <p>Petits jeux,jeux musicaux et parcours sportifs Relaxation Chants Initiation au basket</p>	<p>Diversité des activités proposées Des idées d'activités sont elles nées à la suite de jeux "libres"? Intérêt des enfants pour les activités</p> <p>Nombre d'enfants ayant participé à chaque atelier Implication et intérêt des enfants lors des ateliers Ont ils acquis des techniques,des connaissances?</p>
<p>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</p>	<p>MOYENS</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>Décloisonnement avec l'élémentaire Permettre aux enfants de grande section de prendre connaissance avec les locaux,les animateurs et les enfants de l'école élémentaire. Développer des notions d'entre aide et d'échanges entre les enfants</p>	<p>Mise en place d'ateliers ou activités communs qui se dérouleront toute l'année Noël,Carnaval Activités manuelles ,activités sportives Projet de parrainage grandes sections et CP</p>	<p>Nombre de séances d'activités décloisonnées réalisées Nombre d'enfants qui ont participé Interêt et implication Les enfants ont ils choisis d'y participer ou est ce l'animateur qui inscrivait? Le comportement des grandes sections à l'entrée au CP</p>

ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

En temps extrascolaire :

Depuis 2004 le service est impliqué dans cet accueil qui a débuté au centre de loisirs sous la demande de parents dont les structures d'accueil spécialisées fermaient sur les vacances scolaires. Une charte a été signée en 2004 puis cette adhésion s'est confirmée par la signature de la « charte Handicap Vacances et Loisirs Non Spécialisée » en 2014. Des animateurs sont affectés à ce dispositif durant les mercredis, les petites et grandes vacances.

En temps périscolaire :

Depuis 2015 le dispositif s'est étendu aux structures ALAE de la ville. Deux animatrices ASIA (Accueil Spécifique Inter Alae) peuvent intervenir en fonction des besoins soit en maternelle soit en élémentaire.

Un temps de rencontre est proposé aux familles en amont avec les animatrices et la directrice de la structure, pour mettre en place l'accueil.

Les animatrices ASIA accompagnent aussi l'équipe d'animation dans la gestion de l'enfant, dans l'objectif que l'équipe puisse avoir les conseils pour gérer l'enfant.

EVALUATION

L'évaluation est une démarche qui consiste à mesurer l'écart entre ce qui est projeté et ce qui est réalisé, en tenant compte des moyens matériels et humains mis en place.

Elle se fait avant, pendant et après les projets, elle nous permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

L'efficacité de l'action: a-t-on atteint les objectifs fixés? Quelles difficultés a-t-on rencontrées et quelles solutions ont été choisies? Les actions ont-elles satisfait les enfants?

L'efficience de l'action: les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens humains, matériels engagés?

La conformité: respecte-t-on les textes réglementaires et les usages locaux?

La cohérence: les actions vont-elles dans le même sens que les objectifs fixés dans le projet pédagogique?